



Paris, le 17 décembre 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### OUVERTURE DU SITE INTERNET, DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DE LA PLATEFORME D'ACCRÉDITATION DE LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

La France prendra la présidence du Conseil de l'Union européenne le 1<sup>er</sup> janvier 2022 jusqu'au 30 juin 2022. Le site internet, les réseaux sociaux de la présidence ainsi que la plateforme d'accréditation à destination des médias sont d'ores et déjà ouverts pour vous permettre de vous accréditer aux événements et de suivre les temps forts de la présidence à venir.

#### Le site internet

Le site internet de la présidence française est accessible à l'adresse suivante: [www.europe2022.fr](http://www.europe2022.fr). Ce site est disponible en français, anglais et allemand et dispose d'un traducteur automatique dans les 21 autres langues officielles de l'UE. Vous y retrouverez de nombreuses informations utiles sur :

- les événements institutionnels, politiques et culturels organisés tout au long de la présidence et dans toute la France;
- les dernières actualités, communiqués de presse et discours;
- les priorités portées par la présidence française;
- le programme;
- le programme du trio (à retrouver prochainement);
- la programmation culturelle;
- les engagements pris par la présidence en matière de développement durable;
- les informations sur les villes où se dérouleront les événements en France;
- l'accréditation des médias et les outils mis à disposition des journalistes.

#### Les réseaux sociaux

Vous pourrez suivre l'actualité et découvrir les coulisses de la présidence française du Conseil de l'Union européenne sur les réseaux sociaux :

- [Twitter](#),
- [Facebook](#),
- [Instagram](#),
- [LinkedIn](#).

Tous les contenus liés à la présidence seront accessibles en direct sur Twitter grâce aux hashtags officiels **#PFUE2022** en français et **#EU2022FR** en anglais. Les photographies officielles seront également disponibles sur [Flickr](#) et les vidéos sur [YouTube](#).

### **La plateforme d'accréditation de la présidence française à destination des médias**

Vous pouvez désormais vous inscrire et demander votre accréditation aux événements de la présidence française du Conseil de l'Union européenne. L'accès à la plateforme d'accréditation se fait via le site internet de la présidence dans la rubrique « médias » accessible [ici](#).

Afin de participer aux événements de la présidence, vous êtes invités à vous créer une fiche profil directement sur cette plateforme puis à demander l'accréditation aux réunions de la présidence française auxquelles vous souhaitez participer. La confirmation d'accréditation vous sera délivrée le cas échéant, réunion par réunion par le ministère organisateur de l'événement.

***En raison de la pandémie de COVID-19, le calendrier des événements de la présidence est susceptible de changer.***